

Dogmes dans le christianisme

Dans le <u>christianisme</u>, un **dogme** est une expression de <u>la foi</u> professée par une <u>dénomination chrétienne</u>. L'ensemble des dogmes se fonde généralement sur la compréhension et l'interprétation de la <u>Bible</u>, et parfois sur la <u>Tradition</u>.

Pour certaines confessions chrétiennes, les seules instances qui peuvent proclamer un dogme sont les conciles. Pour les catholiques, un concile avec le pape, ou le pape seul, ont également ce pouvoir.

Définition

Le <u>dogme</u> est « un point fondamental et considéré comme incontestable d'une doctrine religieuse », une « opinion donnée comme certaine, intangible et imposée comme vérité indiscutable ». L'ensemble des « dogmes » (de ces vérités) forme la doctrine de la communauté religieuse —1, 2.

Historique et mise en place

Mise en place des dogmes et des conciles

Les questions précises relatives à l'élaboration d'une doctrine du Christ ont commencé à se poser très tôt (π^e siècle). Ainsi se définissent, par opposition l'une à l'autre, les « <u>hérésies</u> » et l'« <u>orthodoxie</u> » , comme en témoignent, par exemple, les écrits <u>apologétiques</u> d'<u>Hilaire de Poitiers</u> contre les hérétiques .

Au cours du <u>rve siècle</u>, débute la succession des <u>conciles</u> qui élaborent la dogmatique, particulièrement la <u>christologie</u>. Plutôt que de trouver un consensus entre les <u>cinq patriarcats</u>, égaux et indépendants à l'époque, les conciles agissent comme des tribunaux et chacun d'eux donna lieu à un <u>schisme</u>. Toutefois, jusqu'en <u>1054</u>, ces schismes ne séparent que des communautés de croyants (appelées « <u>sectes</u> » c'est-à-dire « coupées »), mais non les patriarcats (<u>Jérusalem</u>, <u>Alexandrie</u>, <u>Rome</u>, <u>Antioche</u> et <u>Constantinople</u>), qui eux, restent dans l'« orthodoxie » <u>3</u>.

Comme l'explique <u>Marie-Emile Boismard</u> o.p., une formulation des divers <u>dogmes</u> destinée au croyant se retrouve alors dans les <u>confessions de foi</u> qui représentent une conception « hellénistique » de la religion : ⁴

« Croire que les dogmes étaient présents à l'origine relève de la mentalité moderne. On a toujours tendance à analyser les textes du Nouveau Testament pour y retrouver la foi de l'Église actuelle. Dans le monde sémitique, la foi est avant tout l'engagement d'une personne vis-à-vis de Dieu. Quand on passe dans le monde grec, elle se transforme : au lieu d'être une adhésion à une personne, elle devient adhésion à des vérités, à des dogmes

Elle « s'intellectualise ». Pour beaucoup de gens, est chrétien celui qui va adhérer à un « credo ». »

<u>Lucien Jerphagnon</u> estime que la <u>crise arienne</u> change tout. Auparavant, les conciles sont locaux : ce sont des tribunaux où l'on juge les minoritaires, tel celui de <u>Hierapolis</u> qui avait exclu <u>Montan</u> en <u>175</u>. Avec la crise arienne, au lieu d'être local (assorti de conséquences locales), le concile, par la volonté de l'empereur,

devient α cuménique et les conséquences s'étendent à tout l'empire. La seule issue pour l'hérétique condamné est alors l'exil $\frac{5}{2}$.

Dogmes des sept premiers conciles

- 1. 325 : premier concile de Nicée : Fils « vrai Dieu de vrai Dieu, engendré et non créé, consubstantiel au Père »
- 2. 381 : premier concile de Constantinople : « Saint-Esprit consubstantiel au Père » <u>Credo de</u> Nicée-Constantinople
- 3. 431 : concile d'Éphèse : Marie, Mère de Dieu (théotokos)

En <u>449</u> se déroule le <u>deuxième concile d'Éphèse</u>, un concile oriental qui décide le monoénergisme. Ce concile n'est pas reconnu par les autres Églises.

- 4. 451 : concile de Chalcédoine : « La double nature de Jésus » c'est-à-dire deux natures séparées unies en une personne
 - Les conclusions de ce concile provoquent la scission avec les Églises des trois conciles
- 5. 553 : deuxième concile de Constantinople
- 6. 680 : troisième concile de Constantinople
- 7. <u>786</u> : <u>concile de Nicée II</u> : légitimité du <u>culte des icônes</u> (<u>Théodore Studite</u>, patriarche Nicéphore)

À partir de <u>1054</u>, la rupture est progressivement consommée entre catholiques (dits « romains » ou « occidentaux ») et orthodoxes (dits « byzantins » ou « orientaux »), chacun de ces deux courants revendiquant la succession apostolique. Des anathèmes mutuels provoquent la rupture de la Pentarchie.

Dogmes selon les différentes dénominations

Église catholique

Principes généraux

L'<u>Église catholique</u>, considère que c'est son rôle de transmettre la <u>révélation</u> et d'en approfondir la compréhension au cours des âges, avec l'assistance du Saint-Esprit⁶.

Les <u>catholiques</u> considèrent les dogmes comme des expressions de la foi, déjà implicitement incluses dans la révélation divine et simplement explicitées par l'Église catholique $^{7,2,\frac{8}{2},\frac{9}{2}}$.

Dogmes proprement catholiques

- 1545-1563 : concile de Trente :
 - transsubstantiation ;
 - fixation du canon biblique catholique ;
 - théorie de la tradition magistérielle de la Révélation ;
 - canonisation de la Vulgate.
- <u>1854</u>: <u>Immaculée Conception</u> de Marie, dogme établi par une <u>bulle pontificale Ineffabilis</u> <u>Deus</u> de <u>Pie IX</u>. Il signifie que <u>Marie</u>, mère de <u>Jésus de Nazareth</u>, fut conçue sans le <u>péché</u> originel.

- 1870 : infaillibilité pontificale (concile Vatican I).
- 1950 : Assomption de Marie, dogme établi par la constitution apostolique <u>Munificentissimus Deus</u> de Pie XII. C'est la première, et à ce jour la seule, déclaration faisant usage de l'<u>infaillibilité papale</u> depuis la proclamation de l'infaillibilité par le <u>concile</u> Vatican I. Il signifie que Marie est montée au ciel avec son corps.

Église orthodoxe

Dogmes mariaux

Un dogme marial est une profession de foi établie par les Églises <u>catholique</u> et <u>orthodoxes</u> concernant la <u>Vierge Marie</u>. Sur les quatre dogmes actuellement définis, les deux plus anciens (431 et 649, qui en font la <u>« mère de Dieu » et une vierge</u>) sont partagés par les deux Églises catholique et orthodoxe, tandis que les deux plus récents (1854 et 1950, qui en font un être exempt de <u>péché originel</u>, élevé au ciel « corps et âme »), ne sont professés que par l'Église catholique—.

Doctrines protestantes

Pour <u>André Gounelle</u>, les protestants n'ont pas de dogme à proprement parler, mais des doctrines et des principes. Le dogme ayant « le statut d'une vérité révélée ou, en tout cas, d'une formule qui exprime parfaitement le contenu de la révélation », il est donc intangible, intouchable et irréformable. C'est pourquoi le mot « dogmatisme » caractérise celui qui est certain de détenir la vérité et qui se refuse à discuter, à mettre en question ses opinions et à les modifier après réflexion ou en fonction de l'expérience. Or, au contraire du catholicisme, prisonnier des décisions des conciles ou des papes du passé, le protestantisme estime révisables, réformables tous ses enseignements. André Gounelle cite en exemple la notion de <u>trinité</u>, dogme pour le catholicisme, et doctrine pour les protestants, que beaucoup de protestants considèrent comme une bonne explication de l'être de Dieu, qui rend compte de manière juste du message biblique. D'autres protestants, par exemple les <u>unitariens</u> et les libéraux, la critiquent et cherchent de meilleures formulations 11.

Parmi les confessions de foi adoptés par les <u>réformées</u>, les plus connues sont la <u>confession de La Rochelle</u>, la confession de foi de 1873 qui ouvre un <u>schisme</u> entre « <u>libéraux</u> » et « réguliers » dans les Églises réformées en France, et la <u>Déclaration de foi de l'Église réformée de France</u> de 1936, sur laquelle les réformés français ont en partie restauré leur unité en 1938.

La question de l'œcuménisme

D'après Michel Grandjean $\frac{N-2}{n}$, il est impossible de parler sur l'instant de <u>conciles œcuméniques</u> ou de dogmes <u>œcuméniques</u>. Dans l'<u>antiquité</u> gréco-romaine, *oikoumênê* désigne la « Terre habitée » : l'œcuménicité d'un concile ne saurait être affirmée qu'*a posteriori*, lorsque des années ou des siècles plus tard, les Églises proclament leur adhésion au concile en question $\frac{12}{n}$.

Les historiens qui ne suivent pas le point de vue de l'Église catholique, comme Walter Bauer ou Adolf von Harnack, considèrent qu'il n'existait pas d'unité doctrinale dans le <u>christianisme ancien</u> (organisé en Pentarchie avant 1054, ce que la <u>papauté</u> ne reconnaît pas) et que considérer différentes confessions chrétiennes (les <u>ariens</u> ou les <u>nestoriens</u>) comme des « <u>hérétiques</u> » et les opposer soit aux « <u>catholiques</u> »,

soit aux « <u>orthodoxes</u> » est un <u>anachronisme</u>, car cela suppose que l'une de ces Églises (celle qui est citée) est l'unique continuatrice de l'Église du $\underline{\text{Iv}^e}$ siècle. L'emploi d'un seul de ces termes, ainsi que l'usage des termes « <u>anglicans</u> » et « <u>protestants</u> », rejette l'autre dans la même « illégitimité hérétique » $\underline{^{13}, ^{14}, ^{3}, ^{15}}$.

Notes et références

Notes

- 1. Selon Walter Bauer 1996, les hérésies, ou école de pensées, étaient « premières » en un temps où la règle herméneutique la plus fréquente était « plus c'est ancien, plus c'est authentique ». Elles correspondaient à la fois au mode de transmission <u>pharisien</u>, groupe religieux dont les membres se réunissaient autour d'un maître, et au mode de transmission hellénistique, groupe philosophique dont les membres se réunissaient autour d'un maître.
- 2. Michel Grandjean est un théologien protestant.

Références

- 1. « Dogme » (https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/dogme/26307), sur *Larousse*, larousse.fr (consulté le 1^{er} octobre 2021).
- 2. « Dogme » (https://www.cnrtl.fr/definition/DOGME), sur *CNRTL* (consulté le 1^{er} octobre 2021).
- 3. (en) Walter Bauer, *Orthodoxy and Heresy in Earliest Christianity*, Sigler Press, 1996, 344 p. (ISBN 978-0-9623642-7-3). Version originale en anglais (1934) en ligne (http://ccat.sas.upen n.edu/~humm/Resources/Bauer)
- 4. Le Monde de la Bible : CHYPRE de saint Paul à Justinien, t. 112, juillet-août 1998.
- 5. « Les hérétiques », *Historia*, nº 82 : Arius sème la zizanie, mars-avril 2003.
- 6. Catéchisme de l'Église catholique § 85-86 (lire en ligne (https://www.vatican.va/archive/FRA 0013/ PN.HTM)).
- 7. Charles Morerod OP, « Dogmes et œcuménisme », *Nova et Vetera*, vol. 78, nos 1/2, 2003, p. 29-61.
- 8. Catéchisme de l'Église catholique § 891 (lire en ligne (https://www.vatican.va/archive/FRA00 13/ P24.HTM)).
- 9. Catéchisme de l'Église catholique § 88 (lire en ligne (https://www.vatican.va/archive/FRA001 3/ PN.HTM)).
- 10. Seneze Nicolas, « Quatre dogmes à propos de Marie », *La Croix*, 11 août 2007 (lire en ligne (https://www.la-croix.com/Archives/2007-08-11/Quatre-dogmes-a-propos-de-Marie.-_NP_-20 07-08-11-298419), consulté le 9 juillet 2019).
- 11. « Doctrines, dogmes et principes » (http://andregounelle.fr/vocabulaire-theologique/doctrines -dogmes-et-principes.php), sur *le site théologique d'André Gounelle* (consulté le 7 janvier 2018)
- 12. « Histoire du christianisme Michel Grandjean » (https://mediaserver.unige.ch/play/130488), sur Faculté autonome de théologie protestante, Université de Genève, 8 septembre 2020 (consulté le 1^{er} octobre 2021).
- 13. « Les hérétiques », *Historia*, nº 82 : Arius sème la zizanie, mars-avril 2003, le paragraphe « Arius sème la zizanie ».
- 14. Adolf von Harnack, *Histoire des dogmes*, Paris, Cerf, coll. « Patrimoines », 1993 (ISBN 9782204049566).

15. Mircea Eliade, Histoire des croyances et des idées religieuses : De Mahomet à l'âge des Réformes, vol. 3, Paris, Payot, coll. « Bibliothèque historique », 1989, 412 p. (ISBN 978-2228914468).

Voir aussi

Articles connexes

Sur les autres projets Wikimedia :



🚺 Dictionnaire de théologie catholique sur le dogme, sur Wikisource

- hérésie, hétérodoxie, apostasie, arianisme,
- excommunication, anathème,
- dogme, dogme marial, profession de foi, libéralisme théologique
- Kérygme
- Enchiridion symbolorum, definitionum et declarationum de rebus fidei et morum

Bibliographie complémentaire

- Claude Tresmontant, Introduction à la théologie chrétienne, Paris, le Seuil, 1967, 424 p.
- Bernard Sesboüé, *Histoire des dogmes*, Paris, Desclée, 1994-1996. 4 volumes d'environ 600 pages chacun.
- Marie-Émile Boismard, À l'aube du christianisme : Avant la naissance des dogmes, Paris, Cerf, 1998, 192 p. (ISBN 978-2204059770).
- Catéchisme de l'Église catholique, Mame, 2012, 848 p. (ISBN 978-2266095631, lire en ligne (http s://www.vatican.va/archive/FRA0013/ INDEX.HTM)).
- Michel Fédou, Les Dogmes, Fidélité, 2020, 116 p. (ISBN 978-2873568566).

Ce document provient de « https://fr.wikipedia.org/w/index.php? title=Dogmes dans le christianisme&oldid=201315118 ».